Vol.11, n°2, novembre 2011

ultimatum

LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE

ENSEMBLE, BLOQUONS LA HAUSSE.

www.asse-solidarite.qc.ca
www.bloquonslahausse.com

VERS LA GRÈVE GÉNÉRALE

Grève générale illimitée : un choix nécéssaire

MARTIN ROBERT, ÉTUDIANT EN HISTOIRE, CULTURE ET SOCIÉTÉ

Un vote décisif nous attend. L'hiver prochain, la population étudiante devra décider si elle utilisera, pour bloquer la hausse des frais de scolarité adoptée en avril, son arme la plus puissante : la grève générale illimitée. Une telle décision ne se prend pas à la légère, ainsi faut-il en peser les risques. Deux scénarios s'offrent à nous.

Premièrement, voter contre la grève générale illimitée lorsqu'elle sera soumise à nos assemblées générales, ou encore, ce qui revient au même, ne pas voter du tout. Si une telle option gagne la faveur d'une majorité d'associations étudiantes, nous aurons la garantie que la nouvelle hausse sera appliquée. Ne nous leurrons pas : le gouvernement Charest n'a visiblement pas l'intention de revenir sur cette décision. Après la multitude de manifestations et d'actions étudiantes des deux dernières années, on ne pourra pas accuser le mouvement étudiant de ne pas avoir tout essayé pour le convaincre, voire le forcer à reculer sur cette décision. Fort de l'appui de toutes les chambres de commerce, des instituts économiques, des chef-fe-s de grandes entreprises et des recteurs et rectrices d'université, le gouvernement s'obstine dans sa position. Il n'est donc plus raisonnable de croire que sans une grève générale illimitée, le gouvernement Charest soit disposé à abandonner ou modifier la hausse de 2012. Il s'agit là d'une vérité, que l'on soit pour ou contre cette hausse.

Deuxièmement, voter en faveur de la grève générale illimitée dans un nombre suffisant d'associations étudiantes au Québec et ainsi engager un bras de fer contre le gouvernement. S'agirait-il d'une garantie de victoire ? Pas du tout. Rien n'est garanti en politique. Entrer en grève implique de risquer l'échec… mais constitue également notre meilleure chance de l'emporter. L'histoire nous montre que, sans être infaillible, la grève générale illimitée est le seul moyen d'action qui ait permis de contrer d'importantes décisions gouvernementales, qui auraient autrement dégradé la condition étudiante. Depuis 1968, neuf grèves étudiantes générales ont eu lieu au Québec, parmi lesquelles sept ont mené à une victoire complète ou au moins satisfaisante pour le mouvement étudiant. Le gel de frais de scolarité pendant plus de 20 ans au Québec (1968-1990), ayant ouvert les portes des universités à des dizaines de milliers d'étudiantes et d'étudiants - dont la majorité des ministres du gouvernement Charest - compte parmi ces victoires.

Cela dit, une grève générale illimitée implique de grands chambardements dans le calendrier académique du Québec et peut, certes, impliquer des désagréments individuels immédiats. Il peut même sembler paradoxal de quitter volontairement les bancs d'école le temps d'une grève alors même que le but est de favoriser l'accession la plus large à ces mêmes bancs d'école. Mais les risques sont moins grands qu'on pourrait le croire a priori. En effet, il n'est jamais arrivé qu'une telle grève entraîne l'annulation de la session de qui que ce soit au Québec. Ce serait impensable pour le gouvernement, de même que pour le « marché du travail » qui attend les diplômé-e-s. Une grève générale illimitée doit donc déboucher sur des négociations, ce qui constitue sa force particulière. À cela s'ajoute la visibilité qu'une telle mobilisation procure au mouvement étudiant, tant au niveau médiatique qu'au sein de la population étudiante. En outre, la grève libère du temps pour que la population étudiante s'adonne à l'organisation d'actions politiques d'envergure, autrement plus efficaces en temps de grève.

Soyons clair-e-s, on ne fait pas la grève par amour du slogan, mais parce qu'on le juge nécessaire. On ne fait pas la grève – même s'il peut toujours y avoir des gens mal intentionnés – par envie de manquer quelques cours, mais parce que l'on souhaite mettre en commun notre temps pour établir un sérieux rapport de force avec le gouvernement. La population étudiante actuelle n'a pas décidé de faire face à une hausse massive des frais de scolarité en 2012. Le gouvernement l'a imposée. Et l'attaque est telle qu'elle marque un point de non-retour à partir duquel l'éducation sera considérée comme une marchandise pour des générations à venir.

Alors, notre génération baissera-t-elle les bras devant les choix du Parti libéral pour l'éducation de demain, ou prendra-t-elle au contraire le noble risque de la résistance ? Ceux et celles qui penseront éviter cette réflexion en se défilant lors des votes de grèves ou en choisissant une neutralité impossible voteront malgré elles et eux pour l'inertie. Souvenons-nous que nous sommes tous et toutes dans le même bateau, qui tangue dans la tempête. Soit nous continuons à ramer au rythme du tambour, soit nous quittons notre poste et prenons en main le gouvernail. Décidons. Les récifs approchent.

Dans ce numéro...

Grève générale illimitée : le noble risque p.1
L'organisation et la lutte p.2
Manifestation à Montréal p.3
Les manifestations régionales au Québec p.3
La fin des hausses de frais : premier pas vers la gratuité scolaire p.4
Qu'est-ce qu'une grève générale illimitée ? p.4
Et si l'histoire se répétait ? p.5
Le rendez-vous manqué p.5
Femmes en grève ! p.8
L'envers de la violence p.8
La gratuité scolaire : un rempart contre la privatisation p.9
La paisible Université McGill touchée par une grève p.10
Grève à l'Université de Sherbrooke p.10
À l'assaut de la classe moyenne p.11
Peu importe l'origine, l'éducation est un droit p.11
Les universitaires ne démordent pas p.12

FAUT-IL VRAIMENT AUGMENTER LES FRAIS DE SCOLARITÉ?

8 ARGUMENTS TROMPEURS SUR LA HAUSSE

SUR WWW.IRIS-RECHERCHE.QC.CA

IRIS Institut de recherche et d'informations socio-économiques

L'Ultimatum est produit par le comité journal de l'ASSÉ, ses collaborateurs et collaboratrices.
Pour nous contacter :
journalultimatum@gmail.com
Pour rejoindre le bureau de l'ASSÉ : 514-390-0110
ou webmestre@asse-solidarite.qc.ca

Rédaction : Céline Hequet, Simon Larochelle, Jaouad Laaroussi, Philippe Lapointe, Maxime Larue-Bourdages, Marc-André Cyr, Anna Perreault, Martin Robert, Julien Royal, Arnaud Theurillat-Cloutier, Natacha Torres, Julia Posca, Joël Pednault, le Comité femmes (ainsi que ses collaboratrices et collaborateurs).

Révision : Laurence Jutras, Martin Robert, Julien Royal, Arnaud Theurillat-Cloutier, Nadia Lafrenière, Anna Perreault, le Comité femmes (ainsi que ses collaboratrices et collaborateurs).

Graphisme, mise en page : Alexandre Antaki, Julien Royal, Arnaud Theurillat-Cloutier.
Caricature : Céline Hequet
Photos: Pierre-Luc Daoust, Mathieu Arsenault, Céline Hequet.
Tirage: 35 000 exemplaires

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec : ISSN: 61999, No. 619994.

ÉDITORIAL

L'organisation et la lutte

Remèdes au cynisme politique et à la corruption

Maxime Larue-Bourdages, pour le Conseil exécutif de l'ASSÉ

Face au cynisme politique ambiant, un certain discours d'une droite émergente affirme qu'un durcissement de la politique de droite par la venue d'une « nouvelle option » est nécessaire. Cependant, contrairement à ce que l'Institut économique de Montréal ou le Conseil du patronat peuvent croire, la perte de confiance envers l'élite politique n'est pas une impasse. Bien sûr, une bonne partie de la population, surtout celle issue des couches populaires, devient cynique face au discours traditionnel des partis politiques. De plus en plus de gens se rendent à l'évidence : les institutions de l'État québécois, dans leurs formes actuelles, ne servent pas les intérêts de la majorité, mais bien ceux d'une minorité toujours plus possédante, comme les banques à qui on allège constamment les obligations fiscales, notamment par le récent retrait de la taxe sur le capital.

Cependant, le cynisme n'est pas un moyen d'action. Jusqu'à maintenant, ce sont la Coalition pour l'avenir du Québec de François Legault et le Parti conservateur qui tentent de profiter de l'insatisfaction populaire en usant d'un populisme grossier, en tentant d'associer corruption avec services publics et bureaucratie avec syndicalisme. Les laisserons-nous profiter du mécontentement de la population pour faire avancer leurs projets de privatisation et de tarification ? Les mouvements sociaux comme le nôtre doivent mettre sur pied une contre-attaque de gauche organisée et sérieuse. Car seule la lutte est une véritable alternative au cynisme : la nôtre pourrait même tirer profit de cette situation dans laquelle les élu-e-s sont en crise de confiance. À nous de montrer à la population qu'il est possible de changer les choses, en se regroupant de manière combative et démocratique.

Le mouvement étudiant pourrait bien, dans les prochains mois, être l'étincelle qui redonnerait aux mouvements sociaux l'élan nécessaire à l'obtention de gains améliorant de façon importante les conditions de vie de la population. La lutte contre les frais de scolarité doit se présenter comme une réponse radicale à ce climat de méfiance face au gouvernement actuel et nous devons faire la démonstration que, par la grève et l'organisation politique directe, des changements réels sont à notre portée. Car la méfiance face au gouvernement, dans une perspective de développement démocratique, est une bonne chose : c'est lorsque la méfiance face à l'État était la plus aigüe que les mouvements sociaux étaient les plus mobilisés et qu'ils ont contraint les gouvernements à écouter leurs demandes. Le cynisme politique d'aujourd'hui est en partie causé par l'oubli collectif de cette culture organisationnelle revendicatrice, ce qui explique en partie le sentiment d'impuissance vécu par la population face au comportement révoltant du gouvernement.

Ainsi, si la hausse des frais doit être bloquée, elle ne doit pas l'être n'importe comment. Notre pratique et notre stratégie pourraient alors servir d'exemple à l'ensemble de la population pour mettre sur pied une lutte plus globale contre les nouvelles forces de la droite comme le Réseau Liberté-Québec. Nous devons faire la grève, mettre de l'avant des moyens de pression combatifs et établir un véritable rapport de force face au gouvernement. Le rôle de notre lutte est de remettre la combativité à l'ordre du jour.

Le pouvoir politique doit s'exercer d'une autre façon que dans les partis politiques; il doit vivre dans nos assemblées générales et dans nos moyens d'actions. L'heure est moins à un changement de gouvernement qu'à un changement social de pratique politique. La grogne populaire doit inquiéter le gouvernement et le contraindre à adopter des mesures que nous revendiquons, peu importe le parti en place. Rappelons-nous que notre première force est d'avoir raison et que c'est sur cette base que nous pourrons remporter une des luttes les plus importantes de l'histoire du mouvement étudiant !

Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a déclaré le 22 septembre dernier : « Je vais reprendre mon bâton de pélerin. Je vais rappeler jusqu'à quel point c'est un bon investissement que d'aller à l'université et de décrocher son diplôme universitaire. » Le mouvement étudiant, quant à lui, sait bien ce que cela signifie...

BRAVO À L'ADEPUM

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES ÉTUDIANT-E-S EN PHILOSOPHIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL.

POUR LEUR AFFILIATION À L'ASSÉ

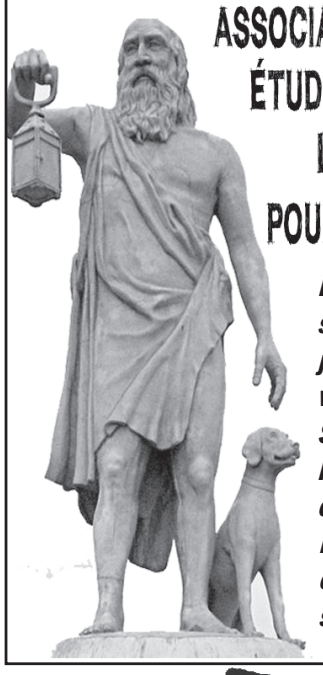

L'affiliation à l'ASSÉ s'est faîtes suite à un référendum de deux jours qui a rassemblé le tiers des voix des membres.
Sur 116 votes, 60% ont voté pour l'ASSÉ (5% abstention, 35% contre).
L'ADEPUM sera donc au prochain congrès de l'ASSÉ pour faire valoir sa raison dialectique et critique !

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ASSÉ À MONTRÉAL (CRAM)

Manifestation à Montréal

Simion Larochelle, étudiant en communication, politique et société

Le 4 octobre dernier, le centre-ville de Montréal a ééé le théâtre de l'expression exacerbée des étudiants et étudiantes, qui sont une fois de plus descendu-e-s dans la rue pour manifester contre la hausse des frais de scolarité.

C'est dans le cadre de la campagne amorcée cet automne contre la hausse des frais de scolarité et plus globalement contre la privatisation de nos institutions scolaires que le Conseil Régional de l'ASSÉ à Montréal (CRAM) a invité les étudiants et étudiantes à manifester leur mécontentement. À l'heure du départ, ce sont quelques centaines d'étudiants et d'étudiantes qui ont quitté le Carré Saint-Louis pour prendre la rue.

Cette masse hétérogène a pris d'assaut la rue St-Denis pour ensuite cheminer doucement le long de la côte Sherbrooke. « On veut étudier, on veut pas s'endetter » scandaient les uns et « une police de moins, un prof de plus », scandaient les autres. Au coin des rues St-Denis et Maisonneuve, la manifestation a pris une tournure pour le moins inattendue. Les manifestants et manifestantes ont pénétré dans la station Berri-UQAM pour poursuivre leur trajectoire dans les couloirs de l'UQAM. En entrant dans le pavillon de gestion, plusieurs ont scandé, avec un ton sarcastique : « Gestion en grève ! », appelant par là un département traditionnellement peu mobilisé à faire la grève. La manifestation a refait surface dans le centre-ville pour se terminer devant l'Université McGill, à proximité des bureaux du premier ministre du Québec.

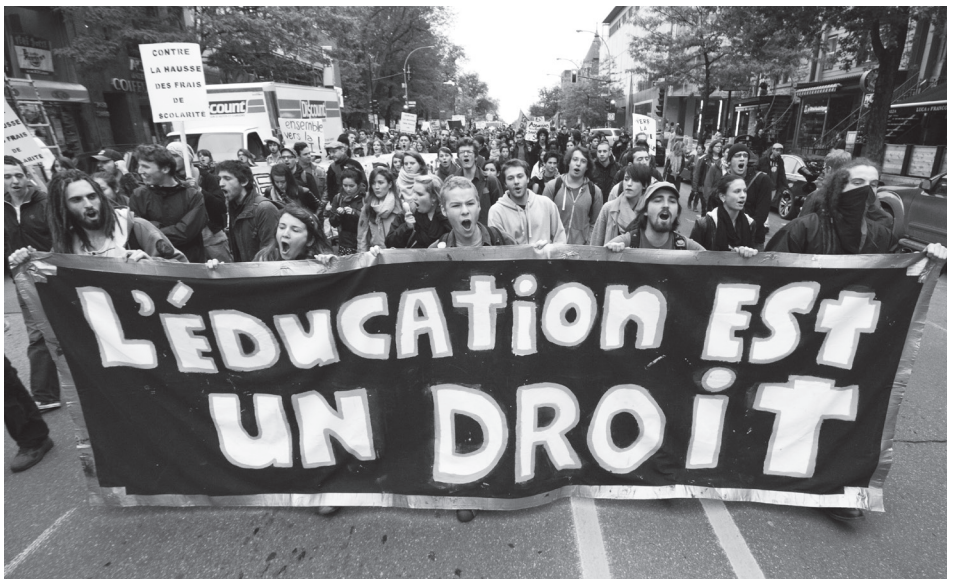

Environ 300 étudians ont participés à la manifestation du CRAM le 4 octobre dernier pour revendiquer le droit à l'éducation

ALBUM PHOTO

Les manifestations régionales au Québec

Abitibi-Témiscamingue

Photo: Pierre-Luc Daoust

Les étudiants du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, campus Rouyn-Noranda et de l'univeristé du Québec en Abitibi-Témiscamingue ont fait grève le 12 octobre dernier pour contester la hausse des frais de scolarité.

Trois-Rivières

Environ 150 étudiants des Cégeps de Shawinigan, Victoriaville et Trois-Rivières ainsi que de l'UQTR se sont réunis le 4 octobre 2011 pour manifester contre la hausse des frais de scolarité.

Jonquière

Les étudiants et étudiantes des cégeps de Jonquièere et d'Alma ont manifesté-e-s dans les rues le 28 septembre dernier. 400 personnes ont répondu à l'appel.

Sherbrooke

300 étudiants et étudiantes ont répondus à l'appel lancé par l'AECS, l'AGEFLESH, le REMDUS et de la FEUS.

Photo: Mathieu Arsenault

Montréal

Près de 300 étudiants se sont réunis jeudi le 6 octobre dernier pour manifester à Montréal-Nord devant les bureaux de circonscription de la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp.

VERS LA GRÈVE GÉNÉRALE

Qu'est-ce qu'une grève générale illimitée ?

Par « grève », on entend une perturbation volontaire et collective des cours par les étudiants et étudiantes regroupé-e-s dans une association étudiante, dans le but de faire valoir des revendications qui ne sauraient être entendues autrement. Quant au terme « générale », il évoque l'idée qu'une large proportion de la communauté étudiante du Québec participe au mouvement de grève. Quant au qualificatif « illimitée », il vient préciser le degré de confrontation avec le gouvernement : il ne s'agit pas de faire la grève pendant un temps infini, mais plutôt indéterminé à l'avance, c'est-à-dire jusqu'à la satisfaction des revendications. La grève dans une institution s'arrêtera donc quand les membres d'une association étudiante en décideront ainsi. Durant le conflit, un minimum d'une assemblée générale par semaine est nécessaire afin de confirmer ou non la poursuite de la grève et les nouvelles orientations à lui donner.

VERS LA GRÈVE GÉNÉRALE

La fin des hausses de frais : premier pas vers la gratuité scolaire

Anna Perreault, étudiante en histoire de l'art

Alors que les étudiants et étudiantes du Québec se mobilisent afin de contrer l'augmentation drastique des frais de scolarité annoncée par le gouvernement Charest, il importe de continuer la discussion sur la gratuité scolaire. Ce projet souvent attaqué et qualifié d'utopiste est en vérité tout à fait réaliste et même relativement facile à appliquer, supposant bien entendu un changement important de nos choix de société.

Magasiner son éducation

L'éducation est la base d'une société; elle permet la transmission de différents savoirs, du patrimoine culturel et, surtout, elle favorise la formation d'une pensée critique. De plus en plus, ce droit fondamental devient une marchandise que les élèves peuvent acquérir selon leurs moyens et les revenus deviennent un élément majeur décidant du champ d'études ou de leur prolongement. Ceux et celles qui en ont les moyens ont l'embarras du choix tandis que les autres se voient forcer de rayer des options, poussé-e-s à entrer le plus rapidement possible sur le marché du travail. Pour qui choisit une longue formation universitaire, on fait miroiter l'image d'un diplôme prestigieux à la fin; or, souvent, ce diplôme ne garantit pas du tout l'obtention d'un emploi, surtout pas d'un emploi qui serait assez bien rémunéré pour rembourser les dettes phénoménales accumulées au cours des nombreuses années d'études.

La gratuité scolaire : un projet réaliste

La gratuité scolaire est une prise en charge totale des coûts de l'éducation par l'État. Cette politique suppose donc un réinvestissement important en éducation de la part de l'État en question qui utilise souvent les augmentations de frais dans le but de réduire sa propre participation, comme c'est arrivé entre 1988 et 2002 : alors que la part du financement venant des étudiantes et des étudiants est passée de 5,4 % à 9,5 %, celle de l'État a diminué de 87 % à 71 %. Présentement, la gratuité scolaire à tous les niveaux au Québec coûterait environ 700 millions de dollars, somme qu'il est possible d'aller chercher en effectuant certains choix somme toute assez simples : en cessant d'accorder des baisses d'impôt aux riches de 950 millions comme c'est arrivé en 2007 ou encore en utilisant le budget alloué aux universités pour assurer la qualité de l'enseignement au lieu de le faire disparaître dans des fonds de recherche profitant souvent à des firmes privées, pour ensuite crier au sous-financement. Non seulement ce projet de gratuité est économiquement possible, mais il est aussi socialement équitable, permettant un accès à une éducation de qualité à tous et toutes, indépendamment du milieu de vie et du revenu.

Un choix de société

Ce serait effectivement utopiste de penser que l'instauration de cette politique se fera du jour au lendemain. L'impressionnante fermeture d'esprit du gouvernement actuel y est pour quelque chose, mais la gratuité scolaire est d'abord un choix à faire ensemble qui définira notre société. Désire-t-on réellement que le Québec de demain ressemble à un monde où règne la logique du chacun pour soi, où courent dans tous les sens des employé-e-s, mille-pattes en robe de bal ne désirant que se désolidariser de la société pour faire fortune dans un monde où absolument tout est monnayable ?

La lutte actuellement en cours contre la hausse des frais n'est qu'un premier pas vers la gratuité scolaire, qui n'est elle-même qu'un pas vers une société plus égalitaire, solidaire et juste. C'est en réfléchissant que nous imaginons une société meilleure, c'est en combattant que nous l'obtenons.

Sources : Marc Dadoud, Philippe Hurteau (IRIS), *Gratuité scolaire et réinvestissement post-secondaire : trois scénarios d'applications*, Octobre 2007

Eric Martin et Simon Tremblay-Pépin (IRIS), *Faut-il vraiment augmenter les frais de scolarité?,* mai 2011

Démystifier la grève.

Les grèves sont des vacances.

Réponse: Faux.

La grève ne sera pas des vacances pour ceux et celles qui y croient et qui agissent en conséquence. Chaque jour, il y aura du piquetage, des manifestations, des occupations, des conférences de presse, des ateliers d'éducation politique, des assemblées générales, etc. La grève, c'est sérieux, c'est une lutte politique. On ne la fait pas par plaisir mais par nécessité.

LA GRÈVE DE 1996

Et si l'histoire se répétait ?

Arnaud Theurillat-Cloutier, étudiant en Philosophie

« Les finances publiques sont à sec. Il va falloir se serrer la ceinture. Les étudiants et étudiantes devront faire leur part. » Impression de déjà vu ? Non, nous ne sommes pas en 2011, mais bien en 1996. Cette année-là, le mouvement étudiant fait face au même discours que nous sert le gouvernement Charest aujourd'hui. Le gouvernement péquiste de l'époque tente de hausser les frais de scolarité, prétextant la crise des finances publiques. Mais il est brutalement arrêté dans sa course : le mouvement étudiant obtient le gel des frais grâce à la grève générale. En 2012, l'histoire se répétera-t-elle ?

Dès 1994, les coupures dans les transferts fédéraux dédiés à l'éducation postsecondaire fournissent le prétexte parfait au premier ministre Lucien Bouchard pour mettre en œuvre sa politique du « déficit zéro ». Il cherche alors à « assainir » les finances publiques du Québec. Les États généraux sur l'éducation de septembre 1996 planchent sur une augmentation des frais de scolarité de 30 %. La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) plongent alors dans une grande entreprise de lobbying pour demander l'instauration d'une loi-cadre[1] portant sur les frais de scolarité et l'Aide financière aux études (AFE).

La confrontation réhabilitée

Du côté du Mouvement pour le droit à l'éducation (MDE), syndicat étudiant national créé quelques mois plus tôt, on lance un ultimatum au gouvernement pour le 23 octobre. On menace de recourir à la grève générale, aux occupations et à la désobéissance civile. Sur le plan des revendications, on réclame le maintien de la gratuité au collégial, le gel des frais à l'université, le retrait de la cote R nouvellement introduite[2], une bonification de l'aide financière aux études et la fin des compressions budgétaires.

Le 24 octobre, alors que plusieurs associations sont en grève, une première manifestation rassemble un millier de personnes. La FECQ et la FEUQ refusent quant à elles de participer à cette action et écartent la possibilité d'un appel à la grève générale. Elles préfèrent se rendre au Sommet socio-économique des 30 et 31 octobre, dans l'espoir de convaincre le gouvernement du bien-fondé de leurs positions. Insatisfaites de leur lobbying, les fédérations « claquent la porte » suite à l'échec de cette tactique. À l'extérieur de la rencontre, 5 000 personnes manifestent à l'appel de syndicats, de groupes populaires et du MDE.

LOGO DU MDE

Le 6 novembre, la ministre de l'Éducation annonce qu'elle envisage de couper dans les prêts et bourses plutôt que d'augmenter les frais de scolarité et qu'elle étudie la possibilité de réviser la formule de la cote R. Ces propositions sont évidemment trop peu pour un mouvement qui prend de l'ampleur. 60 000 cégépiens et cégépiennes réparti-e-s dans 24 cégeps sont en grève, alors que les universitaires emboîtent le pas. Tout au long du mouvement, on dénombre une vingtaine d'associations en grève simultanément, mais au total 43 cégeps débraient pendant le conflit. Au pic de la grève, on compte 100 000 grévistes.

Ce même 6 novembre, la FECQ et la FEUQ proposent plusieurs mesures de compressions budgétaires dans l'éducation totalisant 150 M $ pour éviter un dégel[3]. Le 14 novembre, les associations en grève annoncent la création de la Coordination des cégeps en grève, invitent les associations étudiantes en lutte à les rejoindre et se déclarent aussitôt seule association à pouvoir légitimement négocier l'issue du conflit. La FECQ pourfend le nouveau regroupement. Cette division fait le beau jeu de la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, qui ne reconnaît officiellement que la FECQ et la FEUQ comme interlocutrices légitimes du gouvernement.

Une grève victorieuse

Le 18 novembre, la ministre annonce finalement le maintien du gel des frais de scolarité à l'université et le gel des frais afférents au collégial. Mais cette promesse s'accompagne des compressions prévues de 700 M $ et de mesures discriminatoires. Le gel des frais est troqué contre des restrictions dans l'aide financière aux études et une augmentation des frais pour les étudiants et étudiantes ne résidant pas au Québec. De plus, on réinstaure la taxe à l'échec au collégial[4].

Dans un dernier souffle, près de 10 000 personnes manifestent le 20 novembre à Montréal pour contester ces dernières mesures. Le mouvement s'essouffle et prend fin, mais ressort la tête haute : la grève générale a permis l'obtention du gel des frais de scolarité jusqu'en 2007.

1 Une telle loi-cadre aurait obligé le gouvernement à passer par l'Assemblée nationale pour modifier la hauteur des frais de scolarité et les montants dédiés à l'AFE. Jusqu'à ce jour, ce type de décision incombe au seul Conseil des ministres et ne requiert aucune consultation parlementaire.

2 Dans la première version de la cote R, on dénonçait même l'impossibilité mathématique pour certains et certaines d'obtenir une cote suffisante pour avoir accès à des programmes contingentés. On dénonce surtout la prise en compte des notes au secondaire, en arguant qu'il n'existe aucun lien de nécessité entre les notes obtenues au secondaire et celles du cégep.

3 Imposer la retraite obligatoire aux professeur-e-s d'université de 65 ans, fusionner les bibliothèques des universités montréalaises, abolir les avantages sociaux des professeur-e-s et des directions d'universités, éliminer les dédoublements de programmes et ainsi abolir certains programmes de musique, théologie et médecine dentaire. Source : TROTTIER, Éric. « Les étudiants font des suggestions à la ministre » dans *La Presse,* 9 novembre 1996, p. A11.

4 Cette taxe, abolie finalement en 2001, imposait des frais de 2 $ par heure de cours pour reprendre des cours échoués. Elle s'appliquait dès le deuxième cours échoué.

LA GRÈVE DE 2007

Le rendez-vous manqué

Jaouad Laaroussi, Étudiant en Histoire

En 2007, le gouvernement Charest haussait les frais de scolarité pour la première fois depuis 1996. Le mouvement étudiant a tenté de répliquer à cette attaque. Malheureusement, la tentative de grève générale fut un échec. Cette année-là, le gouvernement a bien préparé ce qu'il allait nous servir aujourd'hui.

2005 : Une réforme qui en prépare une autre

Au cours de l'hiver 2005, le mouvement étudiant a mené une grève générale illimitée historique afin de faire reculer le gouvernement sur sa réforme de l'aide financière aux études. Outre la transformation de 103 millions de dollars de bourses en prêts, cette réforme incluait aussi l'introduction des frais de scolarité comme variable dans le calcul des prêts accordés. Ainsi, une augmentation des frais de scolarité se serait traduite directement par une hausse de l'endettement étudiant. En d'autres mots, la réforme de l'aide financière aux études était le premier jalon posé par le gouvernement libéral dans son projet de hausses vertigineuses des frais de scolarité. Ces deux mesures furent bloquées par une mobilisation regroupant des dizaines de milliers d'étudiants et étudiantes durant plus de huit semaines.

Un mouvement de résistance mort-né ?

Le gouvernement libéral de Jean Charest revint à la charge avec son projet de marchandisation des universités en 2007. Suite à l'élection d'un gouvernement minoritaire libéral en mars 2007, le gouvernement mit à exécution une promesse électorale : hausser les frais de scolarité de 100$ par année sur cinq ans, augmentant à terme de 500$ le coût d'une année universitaire.

Trois jours après l'élection de Charest, une manifestation étudiante regroupant 5 000 personnes était organisée à Montréal afin d'exiger la gratuité scolaire. Les discussions allaient bon train dans le mouvement étudiant sur la manière de bloquer cette hausse à venir. Le 7 avril, un congrès ayant pour unique sujet la grève générale illimitée regroupa au-delà de 150 personnes au Collège de Bois-de-Boulogne. Dès l'automne, une campagne de grève générale illimitée fut lancée dans le mouvement étudiant afin de s'opposer à cette hausse des frais de scolarité. Cependant, les premières assemblées générales tenues dans des cégeps votèrent contre le déclenchement d'un mouvement de grève générale. Plus l'automne avançait et moins la perspective de pouvoir bloquer cette hausse était perceptible. Quelques manifestations furent organisées à l'automne et à l'hiver, mais derrière les pancartes et les slogans on pouvait percevoir le goût amer d'une défaite déjà annoncée.

Le gouvernement a réussi à faire accepter aux étudiants et étudiantes cette hausse en affirmant qu'elle ne représentait à peu près rien dans le budget étudiant : une bière de moins par semaine, disait-il cyniquement. De leur côté, les associations étudiantes regroupées au sein de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) ne réussirent pas à démontrer à la population étudiante que cette hausse risquait de miner à long terme l'accès aux études universitaires et plus fondamentalement le droit à l'éducation. La population étudiante espérait peut-être voir l'année 2012 sonner la fin des augmentations de frais de scolarité… Il n'en fut rien.

Il n'en tient qu'à nous !

Suite à ce rendez-vous manqué, le gouvernement libéral a maintenant le champ libre pour mettre en place le projet de rejoindre la moyenne canadienne des frais de scolarité qui guide sa politique concernant l'éducation post-secondaire depuis 2005. Nous avions réussi à faire dérailler le projet politique du gouvernement libéral en 2005, alors que celui-ci a réussi à nous faire passer dans la gorge la nécessité d'augmenter les frais de scolarité. Aujourd'hui, nous sommes à la croisée des chemins dans la défense de l'accessibilité alors que le gouvernement tente de nous imposer de rejoindre peu à peu la moyenne canadienne. Il n'en tient qu'à nous de ne pas répéter l'échec de 2007, en réussissant à canaliser notre colère dans un mouvement de grève générale illimitée large et démocratique.

HISTOIRE DES GRÈVES ÉTUDIANTE

1968

« NÉGOCIER, C'EST SE FAIRE FOURRER »

Le système d'éducation n'arrive pas à s'adapter assez vite à la croissance rapide de la population étudiante, créant une situation d'insatisfaction aigüe. On refuse l'accès à l'université à plus de 4000 étudiants et étudiantes qualifié-e-s, faute de places et de professeur-e-s disponibles. Les étudiants et étudiantes n'en peuvent plus : on déclare le « pouvoir étudiant ». L'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ) se retire des comités gouvernementaux en déclarant que « négocier, c'est se faire fourrer ».

Le 8 octobre, la grève débute de façon tout à fait impromptue au Collège Lionel-Groulx. Occupant l'institution, l'association étudiante revendique la création d'une deuxième université de langue française à Montréal, la clarification de la position du ministre sur les prêts et bourses et une solution aux problèmes de communications du cégep. L'assemblée générale précise que ses revendications s'inscrivent dans une contestation globale du capitalisme. Rapidement, la province s'embrase : quinze cégeps sur les vingt-trois créés l'année précédente votent la grève; plusieurs sont occupés. Après deux semaines de grève ponctuées de plusieurs manifestations, dont une qui rassemble 10 000 personnes à Montréal, les grévistes rentrent en classe. Mais la contestation reprend de plus belle suite à des menaces d'expulsion des étudiants et étudiantes impliqué-e-s ayant manqué plusieurs cours. Les occupations se renouvellent et obtiennent l'abolition de l'obligation de présence au cours, premier pas vers la reconnaissance de fait du droit de grève. De plus, la grève force l'accélération de la construction de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

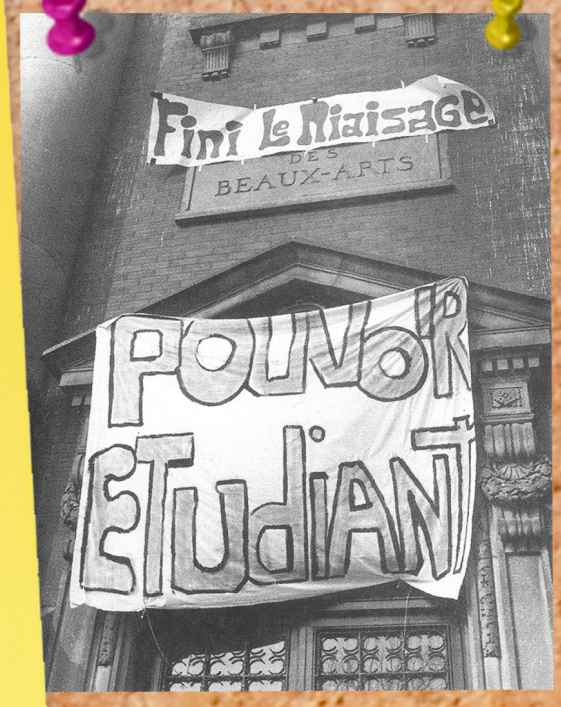

1974

LE DOUBLÉ

Le 9 octobre, cinq cégeps déclenchent la grève en oppositio
Tests d'aptitudes aux études universitaires (TAEU). Ces test
qu'ils ne s'appliquaient pas aux anglophones et faisaient ap
bourgeoise », désavantageant de prime abord les futur-e-s univ
des classes populaires. Alors que le mouvement de grève pr
ministre de l'Éducation concède le retrait des TAEU le 1er nov

D'autre part, le gouvernement procède à des restriction
d'admissibilité au régime de prêts et bourses, ce qui en
importants dans les versements des prestations.

La grève s'amorce au cégep de Rimouski, alors que 300
abandonner les cours par manque de moyens financiers. Le g
place quelques mesures d'urgence. En guise de réplique, le m
paralyse 33 cégeps dès le 25 novembre et rallie des unive
secondaires.

Le 1er décembre, le ministre soumet ses propositions « fi
d'étudier » l'abolition de la contribution parentale et la
contribution étudiante. Insatisfait de ces maigres concessions
institutions en grève dont une vingtaine occupée, le mouvemen
la reconduction de la grève.

Le 12 décembre, 3 000 étudiants et étudiantes en colère env
Montréal pour exiger la poursuite des pourparlers. Le lenden
plusieurs concessions dans les prêts et bourses jugées suff
mouvement consente à une trêve.

1988

UNE OFFENSIVE TÉMÉRAIRE

Après la grève de 1986, le comité de négociations sur les prêts et bourses rencontre à plusieurs reprises le ministre Ryan pour travailler à l'élaboration de la réforme revendiquée par l'ANEEQ. Les négociations stagnent, deux ans après le début des pourparlers. L'ANEEQ suggère alors de mobiliser la communauté étudiante dans le but d'exiger des améliorations immédiates au régime des prêts et bourses. Cette stratégie neutraliserait aussi toute tentative d'utiliser l'amélioration des prêts et bourses pour justifier un dégel des frais de scolarité.

Le 29 octobre, constatant le succès d'une grève générale de trois jours, un congrès spécial étudiant décide d'appeler à une grève générale illimitée. Ce même jour, le PLQ retire de son programme la promesse du gel des frais de scolarité, mais précise que toute hausse devrait être accompagnée d'une réforme des prêts et bourses.

Au total, 25 associations participent au mouvement de grève pour une durée variant entre 2 et 14 jours. Par contre, le même nombre d'associations signifient catégoriquement ne pas vouloir user de ce moyen. Après deux semaines de grève durant lesquelles le ministre reste de marbre, l'ANEEQ appelle à un « repli stratégique ». En revanche, en avril 1989, la réforme de la loi sur les prêts et bourses apporte de nombreuses améliorations au régime, répondant à

1990

PREMIER DÉGEL

Le 19 décembre 1989, le gouvernement annonce le dége
1200 $ en deux ans à partir de l'automne 1990, en plu
universités pour percevoir des frais afférents.

La Fédération des étudiants et étudiantes du Québec
universitaire du Québec) propose alors l'instauration de
reporterait le paiement des frais de scolarité lorsque l'étu
idée séduit le ministre Ryan, qui prend connaissance de ce
des associations étudiantes du Campus de l'Université d
heureusement pas retenue par le ministre.

Un compromis est trouvé entre les deux associations n
revendication de gratuité scolaire et la FEEQ met de côté
nationale rassemble près de 10 000 personnes. En revanch
grève obtenus; le 10 mars, le décompte n'est que de 12. E
une seule association ayant effectué plus de 10 jours de d
inégal selon les régions, périclite.

La grève étudiante n'ayant pas soulevé la communauté

1996

UNE GRÈVE GÉNÉRALE ROTATIVE

(voir article en page 5)

Le gouvernement annonce en septembre 1996 qu'il prévoit augmenter les frais de scolarité de 30 %. Le 24 octobre, le Mouvement pour le droit à l'éducation (MDE) déclenche la grève et organise une première manifestation qui rassemble un millier de personnes. Au total 43 cégeps débraient pendant le conflit, donnant au mouvement de grève l'allure d'une contestation rotative. Au pic de la grève, on compte 100 000 grévistes.

Le 18 novembre, la ministre de l'Éducation de l'époque, Pauline Marois, annonce le maintien du gel des frais de scolarité à l'université et le gel des frais afférents au collégial.

WWW.ASSE-SOLIDARITE.QC.CA

ES AU QUÉBEC

1978

1986

on à l'imposition des
ts sont décriés parce
ppel à une culture «
versitaires provenant
end de l'ampleur, le
vembre.
ns dans les critères
ntraîne des retards

0 personnes doivent
ouvernement met en
mouvement de grève
ersités et des écoles

nales » : il accepte «
a diminution de la
et enhardi de ses 40
nt étudiant appelle à

vahissent les rues de
nain, le ministre fait
fisantes pour que le

UNE OFFENSIVE MESURÉE

Sans coordination nationale ni préparation, l'association étudiante du cégep de Rimouski décide le 7 novembre 1978 de mettre fin à la «trêve» de 1974. Rimouski déclenche la grève illimitée en revendiquant la gratuité scolaire (promise par le Parti Québécois),
et plusieurs améliorations au régime de prêts et bourses.

Une semaine après, quatre associations de l'Est du Québec se joignent au mouvement, au même moment où l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) appelle à la grève générale. L'agitation atteint 33 cégeps le 24 novembre. Le 28 novembre, le gouvernement fait ses premières concessions dans le régime
des prêts et bourses. Alors que le mouvement de grève, comptant 100 000 grévistes avec l'arrivée de l'UQAM dans ses rangs, démontre son insatisfaction à l'égard des propositions du ministre, le gouvernement est obligé de faire de nouvelles concessions sur les prêts et bourses quelques

VICTOIRE DU SYNDICALISME DE COMBAT

Le ministre des Finances Gérard D. Lévesque annonce une hausse des frais de scolarité afin de combler les finances publiques. Du même coup, il décrète des compressions dans le régime de prêts et bourses et dans les budgets des institutions scolaires. Au cours de l'automne, devant l'intransigeance du gouvernement, on décide d'appeler à la grève générale.

La grève est déclenchée le 21 octobre et rassemble à son point culminant 30 associations toutes collégiales, à l'exception de l'Association générale étudiante de l'UQAM (AGEUQAM). Le 26 octobre, Claude Ryan annonce le maintien du gel jusqu'au congrès du PLQ en 1988, la préservation de la gratuité scolaire au cégep et l'ouverture de négociations sur une réforme des prêts et bourses. Le réseau de l'Université du Québec (UQ) décide aussi de ne pas percevoir de frais afférents pendant deux ans. Satisfaite mais prudente, l'ANEEQ vote une autre « trêve ».

DEPUIS 1968

el des frais de scolarité : il les fait passer de 500 $ à
us d'offrir une marge de manœuvre de 10 % aux

c (FEEQ, ancien nom de la Fédération étudiante
e l'Impôt post-universitaire (IPU), mécanisme qui
diant ou l'étudiante aurait trouvé un emploi. Cette
ette mesure lors d'un déjeuner (!) avec la Fédération
e Montréal (FAECUM). Finalement, l'IPU ne sera

ationales : l'ANEEQ renonce temporairement à sa
é son projet d'IPU. Le 14 février une manifestation
ne, le 24 février, on compte seulement 8 mandats de
n date du 29 mars, on recense dix cégeps en grève,
débrayage. Le mouvement, éclaté, mal coordonné et

étudiante elle fut un échec lamentable.

2005

UN RAPPORT DE FORCE INÉGALÉ

Le gouvernement opère une réforme importante de l'ensemble du programme d'aide financière aux études (AFE), coupant, entre autres 103 millions de dollars dans les bourses. L'ASSÉ entame dès l'automne 2004 une escalade des moyens de pression contre cette réforme. Soucieuse d'agrandir la base du mouvement, l'ASSÉ fonde la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉÉ). L'Association étudiante d'anthropologie de l'Université de Montréal (AÉAUM) donne le coup d'envoi à la grève le 21 février. Le 24 février, l'ASSÉ organise une manifestation d'ouverture de la grève à laquelle participent plus de 3 000 personnes.
La FECQ lance l'appel à la grève le 3 mars et la FEUQ, le 8 mars.

Le 9 mars, à l'amorce d'une rencontre de négociations entre la CASSÉÉ et le ministre Fournier, ce dernier rompt les négociations avec la Coalition, prétextant qu'elle ne veut pas condamner la « violence ». La CASSÉÉ réplique qu'elle ne condamne pas la « violence », mais n'y appelle pas non plus. Le ministre se facilite la tâche en négociant uniquement avec les fédérations étudiantes.

Le 15 mars, le ministre Fournier fait une première offre. Le lendemain, en guise de réponse, une manifestation de 80 000 personnes se tient à Montréal, à l'appel des fédérations étudiantes et à laquelle la CASSÉÉ participe également. Ce jour-là, 230 000 étudiants et étudiantes sont en grève, soit plus de la moitié de la population étudiante du Québec. Malgré cette démonstration de force, le lendemain, la FEUQ accepte de mettre de « l'eau dans son vin ».
Le 1er avril, le gouvernement et la FEUQ arrivent à une entente de principe qui réinjecte la totalité des 103 millions seulement à partir de 2006. Tous les autres aspects de la réforme de l'aide financière sont maintenus.

La FEUQ recommande l'adoption de l'entente et appelle à mettre fin à la grève. Du côté de la FECQ, qui n'a pas signé l'entente, on la juge satisfaisante, mais on refuse d'en recommander l'adoption dans les assemblées. La CASSÉÉ considère que c'est une « entente à rabais ».
La moitié du mouvement de grève vote le rejet de l'entente de principe, mais décide d'arrêter les moyens de pression. La grève a somme toute été victorieuse, malgré les faibles négociations : le gouvernement a reculé face à la mobilisation massive des étudiants et étudiantes.

RÉFLEXIONS FÉMINISTES

Femmes en grève !

Le Comité femmes ainsi que ses collaboratrices et collaborateurs

Alors que la société québécoise affirme haut et fort la réalisation de l'égalité entre hommes et femmes, voire que le mouvement des femmes serait allé trop loin, l'ASSÉ et son féminisme affiché semble être un des rares bastions toujours actifs de la lutte féministe. Cependant, au-delà de ses revendications historiques et des grands discours, il y a ce qui est vécu au quotidien. Laissons parler des militantes au sujet du féminisme à l'ASSÉ :

Ça fait longtemps que je me dis féministe, mais ce n'est pas partout que le féminisme est bien accueilli ou même accepté -- souvent parce que c'est mal compris.

Être féministe, c'est aussi porter un regard différent sur la société, sur les formes insidieuses ou déguisées de sexisme, comme l'humour macho, et élargir ces questionnements sur ce qui concerne la vie privée...

J'ai pris la parole une fois en assemblée générale, j'ai fait une proposition. J'étais beaucoup trop stressée pour défendre ma position. Je savais que les militant-e-s agguerri-e-s n'allaient pas être en accord avec moi. Ils et elles sont allé-e-s au micro, ont tou-te-s parlé contre ma proposition et le débat a pris fin juste après. Ça pose des questions sur la plus grande influence que certaines personnes peuvent avoir sur une assemblée, selon leur éloquence et leur expérience.

Pour moi, l'égalité, ce n'est pas juste une égalité de droits. Même si dans plusieurs contextes, les hommes et les femmes peuvent avoir en apparence un même accès aux décisions et à la parole, dans les faits, on y voit des hommes en grande majorité. Pourquoi? La solution, ce n'est pas que chaque femme s'efforce, seule, à prendre 'sa' place. Ça m'a aidé d'avoir des espaces non-mixtes où les femmes réfléchissent ensemble pour favoriser leur implication en mixité.

C'est clair que personne à l'ASSÉ ne dira jamais : « Tu es une femme, donc tu fais la bouffe, ou la vaisselle. » Cependant, quand on a besoin de monde pour ces tâches-là, c'est plus souvent des femmes qui se proposent, pendant que les hommes sont occupés à prendre part au débat public et à faire des tâches souvent plus visibles. C'est peut-être parce que nous avons été habitué-e-s comme ça. En effet, quand on a peu de temps pour s'organiser et qu'il y a beaucoup en jeu, on va plutôt vers ce qu'on sait le mieux faire, or cela reproduit généralement des modèles sociaux inégalitaires.

Quand c'est la grève, qu'on est en stress ou en "criss", les vieux réflexes remontent à la surface. C'est dans ces moments-là que "l'urgence" de la lutte pour la gratuité scolaire efface celle de l'égalité entre hommes et femmes. Je ne veux pas participer à un mouvement commun où je vais être reléguée à une position de second plan, seulement parce que je suis une femme. C'est pourquoi je pense qu'un mouvement collectif ne doit pas perdre de vue les enjeux spécifiques des groupes qui le composent. Il ne faut pas oublier que c'est aussi féministe d'être pour l'accessibilité à l'éducation.

Le Comité femmes de l'ASSÉ, qui a été créé précisément dans le but d'assurer l'application et la pérennité du féminisme au sein l'organisation, a de quoi se retrousser les manches à l'annonce d'une probable grève générale illimitée. Néanmoins, c'est au local, de façon informelle et dans les moments de crise que l'égalité entre les hommes et les femmes est la plus menacée. Si certains mécanismes, telles l'alternance hommes-femmes, la non-mixité ou la co-construction de projets, deviennent plus pertinents que jamais, comment assurer l'union de la règle et l'habitude, la théorie et l'action?

Saviez-vous que?

Le Comité femmes en grève est un groupe féministe qui a milité en 2005 au sein de la grève étudiante. Ses objectifs et actions comprenaient la dénonciation du machisme dans le mouvement étudiant, l'ouverture d'un local non-mixte exempt de relation de domination ou d'oppression, l'appui aux victimes d'agressions sexuelles ou sexistes, et le rappel des revendications féministes liées aux frais de scolarité. L'impact positif d'un tel comité en temps de lutte intense est similaire à celui que vise à avoir le Comité femmes à l'ASSÉ, de même que les comités femmes locaux.

À lire : Mensah, Maria Nengeh. « Le Comité femmes en grève. Entrevue avec Isabelle, Françoise et Anne », Nouvelles Pratiques Sociales, vol. 18, no. 1, automne 2005, pp. 9-17.

IDÉES

L'envers de la violence

Marc-André Cyr, Étudiant en science politique

On dit d'un fleuve emportant tout qu'il est violent, mais on ne dit jamais rien de la violence des rives qui l'enserrent. **– Berthold Brecht**

Nous vivons dans une société qui voit la violence là où elle veut bien la voir. En fait, pour être plus précis, on devrait dire qu'elle se ferme les yeux devant les formes les plus systématiques de la violence, celle de l'État et de la marchandise, pour ne voir que ces déclinaisons illégales ou populaires, qui en sont l'exacte négation. C'est pour cette raison que la violence du racisme, du sexisme, de la corruption, de l'exclusion, de l'isolement, de la pauvreté, du travail et de la faim est pour ainsi dire absente du discours dominant alors que la « violence » de la désobéissance et de la révolte est pour sa part unanimement dénoncée. Sans oublier la violence des frais de scolarité, ce pouvoir de l'argent sur les corps qui peuvent accéder au savoir, volontairement omise du débat et voilée par la « brutalité » des actions étudiantes.

C'est ainsi qu'on fait grand cas d'un soulier lancé sur la photographie de George Bush alors que ce dernier est directement responsable de la mort de dizaines de milliers d'individus; c'est ainsi qu'on transforme une ligne de piquetage symbolique devant un magasin de la rue Saint-Denis en « campagne de terreur » ; c'est ainsi qu'on accorde plus d'importance au bris d'une vitrine qu'aux dizaines, voire aux centaines d'arrestations qui l'accompagnent… Et c'est également ainsi qu'on transforme une occupation de bureaux gouvernementaux en « prise d'otage »; qu'on fait de l'action directe une action « terroriste » et qu'on transforme le déploiement d'une bannière à l'UQAM en « grabuge ».

La révolte n'est pourtant pas synonyme de violence. Elle est l'envers de la violence, sa négation. Comme le dit Albert Camus, théoricien de l'absurde et de la mesure, la révolte est la manifestation de ce qu'il y a de meilleur en l'humain, un élan généreux qui, dans sa négation de la servitude, du mensonge et de la terreur, affirme qu'une part d'humanité, de vie, mérite d'être préservée. La révolte, en ce sens, est une négation chargée de positivité, d'affirmation. Dire « non » à ce qui est, c'est du même souffle dire « oui » à ce qui pourrait, ou, plus précisément, à ce qui devrait être : « Apparemment négative, puisqu'elle ne crée rien, la révolte est profondément positive puisqu'elle révèle ce qui, en l'homme, est toujours à défendre ». La frontière tracée par le cri de la révolte tente de préserver la dignité commune à l'humanité. Dans son mouvement, la révolte nous ligue et nous unit.

Suite en page 9

Démystifier la grève.

Qu'arrive-t-il avec mes cours suite à la grève ?

Réponse: FAUX.

Les cours manqués durant la grève devront être repris, parfois en accéléré. Les cours devront donc probablement être prolongés durant l'été, selon un calendrier défini en temps et lieu. Jamais la grève ne vous forcera à perdre une session.

Suite de la page 8: L'envers de la voilence

Notre société, et c'est à donner la nausée à n'importe quel être humain sensé, voit le monde à l'envers. Elle nie la violence qu'elle exerce pour mieux l'attribuer à ceux et celles qui la critiquent et la dénoncent. La révolte, et le principe d'autodéfense dont elle est chargée, n'est pourtant pas synonyme de violence, mais bien … d'intelligence. L'autodéfense, bien entendu, implique l'emploi d'une certaine force, celle qui – précisément – est nécessaire à la cessation ou à la limitation de ladite violence.

C'est l'emploi de cette force que notre élite et une bonne part de la population confond, par excès de dressage conformiste, avec la « violence » qui mérite effectivement d'être dénoncée. On ne transforme pas la société en s'y soumettant intégralement. Nous avons le droit de ne pas obéir aux lois lorsqu'elles sont abjectes et de ne pas suivre au pas les commandements d'une élite corrompue. Sans le déploiement d'un rapport de force favorable à ceux et celles qu'on exclut du pouvoir, le peu de décence commune et les droits sociaux qui en sont la manifestation auraient été depuis longtemps anéantis. Alors qu'on tente de modeler notre vie afin de la rendre compatible avec la glaciale rationalité de la mathématique marchande, l'emploi de la force nécessaire à l'autodéfense n'est pas seulement un droit, mais devient, et chaque jour de plus en plus, une nécessité.

Bannière tenue par des étudiants et étudiantes lors d'une manifestation contre les arrestations politiques ayant eu lieu en 2010 au G20 à Toronto

FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

La gratuité scolaire : un rempart contre la privatisation

Julien Royal, étudiant en communication, politique et société

Baisse du financement public, hausse des frais afférents, compressions budgétaires, dons avec restrictions, financement privé, partenariats de recherche, hausse des frais de scolarité... Les sources de financement des universités au Québec ont bien changé depuis quelques années. D'institutions à vocation publique et financées par l'État, elles se sont lentement transformées de l'intérieur par le biais de leurs modes de financement. Contre cette lente privatisation, la gratuité scolaire se place comme solution pour assurer non seulement une accessibilité aux études, mais aussi l'indépendance et le caractère public de nos universités.

La hausse du financement privé, une privatisation par la bande

Représentant 87 % en 1988, la part assumée par l'État ne constituait plus que 65,8 % en 2009. Cette baisse du financement public s'accompagne bien entendu d'une hausse de la « contribution étudiante », mais aussi d'une entrée massive de fonds de dons privés. En effet, les entreprises privées finançaient par des dons et contrats de recherche 22 % du réseau universitaire en 2009[1]. Mais quels sont les impacts concrets de cette substitution de fonds du public vers le privé ? Dans un premier temps, la hausse du financement privé a un impact direct sur l'allocation des fonds. Une grande partie de ces sommes sont octroyées avec certaines restrictions, imposant aux universités des investissements dans des domaines ou des projets bien particuliers. Les contrats de recherche en partenariat université/entreprise sont un exemple des plus flagrants. Avec la hausse du financement privé, les activités de recherche dans les universités s'axent de plus en plus sur des projets facilement commercialisables, capables d'assurer une rentabilité immédiate à court terme pour les entreprises partenaires. Une telle tendance affecte directement les domaines jugés non-rentables, principalement les sciences humaines, les arts et les lettres, et réduit le financement disponible pour les activités de recherche fondamentale. La privatisation de l'université contribue non seulement à l'érosion de l'indépendance scientifique, mais est aussi la source d'un mal-financement qui nuit directement aux fonctions d'enseignement de l'université, au bénéfice des activités de recherche. Bref, la privatisation de l'éducation au Québec signifie plus d'argent pour les entreprises et leurs projets de recherche et moins d'investissements dans la qualité des cours. Dans son dernier budget, le gouvernement du Québec prévoit accélérer cette tendance à la privatisation de nos institutions avec des mesures visant à inciter les universités à faire des efforts en recherche de dons privés grâce au fond Placements Universités. De plus, le gouvernement va de l'avant avec une nouvelle hausse des frais de scolarités, suivi d'une indexation, dans le but d'augmenter continuellement la part de financement individuel assumé par les étudiants et étudiantes.

> « La gratuité scolaire se présente comme un moyen d'assurer une équité entre les différentes disciplines académiques [...] »

La gratuité scolaire comme projet alternatif

Nous assistons aujourd'hui à une transformation radicale de la fonction de l'éducation dans la société québécoise. Par des mécanismes de financement s'opère un vaste détournement des universités vers la recherche et développement destinée aux entreprises. Cette tendance a suscitée de vifs commentaires dans les pages du journal *Le Devoir* lorsque 85 professeur-e-s d'université ont co-signés une lettre visant à critiquer le « modèle de développement de la recherche scientifique orienté vers l'économie, connu et promu sous le nom " d'économie du savoir " ou de capitalisme cognitif »[2]. Contre cette privatisation graduelle, la gratuité scolaire se présente comme un rempart, un projet politique alternatif. Le financement public n'est pas seulement garant d'une certaine accessibilité aux études, c'est aussi un projet qui remet en cause la vision marchande de l'éducation. Dans une perspective de financement public de l'éducation, c'est-à-dire par le biais des taxes et des impôts des citoyens, citoyennes et des entreprises, l'indépendance de l'université face aux pressions économiques se voit assurée. Le financement, octroyé globalement par l'État, se fait en fonction des priorités et des besoins des universités. La gratuité scolaire se présente comme un moyen d'assurer une équité entre les différentes disciplines académiques, tant sur le plan de l'octroi des sommes destinées à la recherche que sur celui du financement de l'enseignement.

1 MARTIN, Éric et Simon TREMBLAY-PEPIN. « Faut-il vraiment augmenter les frais de scolarité? », pour l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), mai 2011, p. 8.

2 PIRON, Florence et Jean Bernatchez. « Lettre ouverte au scientifique en chef du Québec » dans *Le Devoir*, 6 octobre 2011, p. A6.

CONFLITS DE TRAVAIL

La paisible Université McGill touchée par une grève

Grève des employé-e-s de soutien

Joël Pedneault, étudiant en histoire

Depuis le début de la session, le calme habituel de la prestigieuse Université McGill a laissé place à un conflit de travail sans précédent dans l'histoire de l'institution. Le syndicat des employé-e-s de soutien débraye depuis la première journée des cours et confronte une administration de plus en plus autoritaire. Alors que de nombreux membres de la communauté universitaire démontrent leur solidarité envers les grévistes, le bras de fer perdure et l'issue du conflit est encore incertaine.

L'appui aux employé-e-s de soutien a été aussi massif que l'attaque de l'administration universitaire, déjà notoire pour son conservatisme et son orientation anti-syndicale. L'administration a décidé de réduire, voire d'éliminer, la contribution de l'université aux avantages sociaux offerts aux employé-e-s de l'université après leur retraite. Elle propose aussi de faire payer les mêmes employé-e-s si leur fonds de pension perd en valeur lors de la prochaine crise économique. Notons que cette série de mesures n'affecterait pas seulement les employé-e-s de soutien (dont les quatre cinquièmes sont des femmes), mais aussi les cadres, les professeur-e-s, et d'autres employé-e-s de soutien. Tous ces groupes partagent les mêmes avantages sociaux, et tous sont maintenant confrontés à une retraite incertaine. Le syndicat des employé-e-s de soutien, pour sa part, demande à ce que leurs conditions de travail soient équivalentes à celles offertes à l'Université de Montréal ou à l'UQAM.

Les manifestations d'appui n'ont pas tardé : depuis le début de la grève, il y en a eu au moins une par semaine depuis le début de la grève. Nos moyens d'actions ont été l'occasion de bâtir des nouvelles solidarités : étudiantes, étudiants, employé-e-s de soutien et professeur-e-s participent aux manifestations, qui se transforment spontanément *teach-in* lorsque la foule ne scande pas des slogans.

Après le dépôt d'une injonction qui restreint la capacité du syndicat à tenir des lignes de piquetage, pas moins de trois manifestations ont eu lieu en une semaine sur le campus de McGill, dont une organisée par un tout nouveau collectif de professeur-e-s solidaires avec les luttes syndicales.

Alors que la grève des employé-e-s de soutien continue, on constate déjà un éveil des consciences à l'Université McGill autour des enjeux syndicaux. Plus l'administration universitaire fait preuve d'autoritarisme et d'intransigeance, plus la résistance prend de l'ampleur. Soulignons à ce titre la participation dans cette mobilisation des nouveaux syndicats d'employé-e-s non permanents et d'employé-e-s de recherche, tout comme le syndicat des auxiliaires d'enseignement, qui vient tout juste de syndiquer les chargé-e-s de cours et les surveillants et les surveillantes d'examen.

La population étudiante est plus mobilisée que jamais. Le corps professoral s'organise malgré l'absence de syndicat, la majorité des employé-e-s de l'Université McGill se sont syndiqué-e-s récemment et tous ces groupes se réunissent régulièrement autour d'une table intersyndicale fondée il y a un an. Il sera maintenant très difficile pour l'administration de l'Université McGill de diviser pour mieux régner.

Démystifier la grève.

Est-ce que mon cégep / université sera le seul endroit en grève ?

Réponse: NON.

La grève ne sera pas déclenchée tant qu'un nombre minimal d'associations étudiantes ne seront pas prêtes à la faire.

Ce nombre minimal s'appelle un « plancher de grève ».

Grève à l'Université de Sherbrooke

Un débat houleux soulève la question des restrictions budgétaires du gouvernement

Céline Héquet, étudiante en sociologie

Depuis la rentrée, les 1 400 membres du Syndicat des employés et employées de soutien de l'Université de Sherbrooke (SEESUS) se rassemblent tous les matins pour un piquet de grève sur le campus principal. Elles et ils réclament des hausses de salaire décentes alors que le rectorat invoque l'équilibre financier. La grogne des étudiants et étudiantes commence à se faire sentir alors que les négociations stagnent et que la plupart des services sont au ralenti, sinon en arrêt total.

Le SEESUS réclame une augmentation de salaire équivalant à peu près à l'évolution du coût de la vie : 4 % pour 2009, 3 % pour 2010 et 3,25 % pour 2011. Ayant siégé trois ans sur le conseil administratif de l'université, le président, Stéphane Caron, fait valoir qu'un budget se remanie plus facilement qu'on ne le pense. Il révèle - information confidentielle ! - qu'un surplus de 5 millions a déjà été caché dans un fond d'aide aux facultés, improvisé pour présenter un budget équilibré. L'Université de Sherbrooke, soulève-t-il, présente un ratio de déficit accumulé par rapport aux revenus de 7 %, soit le plus faible parmi les universités de tailles comparables.

> « Un surplus de 5 millions a déjà été caché dans un fond d'aide aux facultés, improvisé pour présenter un budget équilibré. »

Pour Martin Buteau, vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante, ce n'est pas une raison pour s'endetter davantage. Ce sont les étudiants et étudiantes, après tout, qui vont vivre avec la dette. Il fait appel au réalisme politique : étant donné la crise économique, il faut « se serrer la ceinture ». Le SEESUS demande un traitement équitable par rapport à l'Université du Québec à Chicoutimi, mais celle-ci ne pourrait accorder aujourd'hui les augmentations de salaire inscrites à la convention collective d'il y a trois ans, soutient M. Buteau. Il souligne, au passage, que les grévistes sont mieux payé-e-s que leur vis-à-vis du Centre hospitalier, du Cégep et de la Commission scolaire de Sherbrooke.

Le professeur de droit du travail, Finn Makela, tente de modérer ses propos. L'université n'est pas obligée d'appliquer la politique salariale gouvernementale, qui impose des augmentations de salaire qui vont de 0,5 % à 2,0 % en 2014 pour les fonctionnaires, c'est-à-dire toujours loin en dessous de l'inflation. De fait, l'application de cette politique ne constitue qu'un facteur mineur dans l'attribution du financement universitaire par le gouvernement. D'ailleurs, il souligne que si aucune université ne la respecte, aucune ne sera pénalisée. Il est à noter que l'Université McGill est aussi en grève, à l'heure actuelle, pour un conflit similaire (voir article ci-dessus).

Me Makela aborde également le mythe du sous-financement universitaire en rappelant que le Québec est au-dessus de la moyenne canadienne en termes de pourcentage du PIB investi dans les universités. Selon lui, l'État a réussi à diviser les différents acteurs de l'éducation universitaire en la rendant payante. Les étudiants et étudiantes, qui doivent délier de plus en plus les cordons de la bourse pour s'assurer une place sur les bancs d'école, sont fâché-e-s de ne pas recevoir le service qu'elles et ils ont « acheté ». En contrepartie, pour calmer la grogne étudiante, le gouvernement demande à ce que la hausse des frais soit investie dans les services aux étudiants et étudiantes, dans l'amélioration de la recherche et de l'enseignement et non pas dans les salaires.

Le SEESUS et la communauté étudiante seraient donc maintenant en compétition dans une jungle où l'on fait miroiter des ressources soi-disant limitées. Dommage qu'elles ne coordonnent pas leurs efforts pour dénoncer le mal-financement qui touche nos universités.

De gauche à droite : Stéphane Caron, président du SEESUS, Finn Makela, professeur de droit du travail et Martin Buteau, vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante.

ANALYSE ET RÉFLEXION

À l'assaut de la classe moyenne

Julia Posca, étudiante en sociologie

On comprend aisément que la décision d'augmenter les frais de scolarité puisse nuire aux familles les plus pauvres. Or, il ne faut pas perdre de vue qu'une partie de la classe moyenne subira elle aussi les contrecoups de cette mesure.

Un projet de société

Dans le Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (1963), qui mena entre autres à la création du ministère de l'Éducation, le commissaire Parent affirmait :

« Le droit de chacun à l'instruction, idée moderne, réclame que l'on dispense l'enseignement à tous les enfants sans distinction de classe, de race, de croyance ; et cela de l'école primaire jusqu'à l'université. L'éducation n'est plus, comme autrefois, le privilège d'une élite. […] Les pays démocratiques cherchent à éviter que l'État, s'il organise et subventionne l'enseignement, ne s'en serve pour asservir les esprits et les volontés ; l'action de l'État apparaît plutôt comme un gage de liberté et une garantie de l'autonomie de la personne. »[1]

Le projet porté par le Rapport Parent a ni plus ni moins donné naissance au Québec moderne. Au moment où les commissaires rédigeaient leurs recommandations, moins de 10% de la population de la province fréquentait un établissement d'enseignement post-secondaire. L'élargissement du privilège de l'éducation supérieure à l'ensemble de la population devait ainsi contrer, en principe du moins, la reproduction des structures élitistes de la société canadienne-française. Parmi les mesures mises en place pour améliorer puis garantir l'accessibilité aux études universitaires, la création des cégeps et le maintien de frais de scolarité modiques ont fortement contribué à l'augmentation du taux d'obtention d'un baccalauréat, qui est passé à 15 % en 1976, puis à 33 % en 2008[2]. En 2009, c'est encore 45 % des universitaires de premier cycle qui provenaient de familles dont les parents n'avaient pas fréquenté l'université[3].

Au-delà du succès indéniable des mesures implantées, la réforme de l'éducation dans les années 1960 a fait du Québec une véritable société de classe moyenne, c'est-à-dire une société qui cherche à combattre l'inégalité entre ses citoyens et citoyennes en empêchant que des privilèges soient accordés à une minorité au détriment de la majorité, et ce, dans toutes les sphères de la vie sociale. La mise en place de politiques d'accessibilité (à l'éducation, au système de santé, à la justice, etc.) s'inscrit dans cet effort de « moyennisation » de la société ou de réduction des inégalités.

Quand « étudier » rime avec « s'endetter »

La décision d'augmenter la tarification de l'accès aux études supérieures est un affront à ce modèle puisque, de l'avis même du ministère de l'Éducation, « une hausse des droits de scolarité au Québec pour parvenir à la moyenne observée dans le reste du Canada aurait des effets sur l'accessibilité, c'est-à-dire une baisse de la fréquentation, du même ordre que lors de la hausse des droits qu'a connue le Québec au début des années 90 »[4]. À moins d'une hausse substantielle des salaires, les dépenses nécessaires à la fréquentation universitaire grugeront en 2016 environ 43 % du revenu actuel d'un étudiant ou d'une étudiante. Or entre 1976 et 2006, n'eut été de l'aide de l'État, la moitié des familles québécoises auraient vu leur revenu fondre puisque la tendance des gains est à la baisse pour la majorité des salarié-e-s, et ce même si le nombre d'heures travaillées a augmenté au cours de cette période[5]. Pour faire face à cette hausse, les universitaires n'auront d'autre choix que de travailler plus ou de s'endetter davantage… ou les deux. Or puisqu'au Canada, la dette moyenne des ménages atteint déjà 151 % de leur revenu, la capacité des familles à s'endetter davantage pour soutenir un étudiant *sans mettre en péril leur sécurité financière* semble largement compromise. Aux États-Unis par exemple, où l'accès à l'éducation supérieure est fortement tarifé, l'endettement étudiant a atteint un niveau tel que l'on craint maintenant l'éclatement de ce qui est considéré comme une bulle des dettes d'études[6].

Révolution ou régression ?

Or, pour « enfin » mettre un terme aux privilèges de la majorité, les chantres de la tarification ne se sont pas contentés d'une simple réforme budgétaire. Ils ont mis en branle une véritable « révolution culturelle », pour reprendre l'expression relayée par le ministre des Finances Raymond Bachand. Non seulement a-t-on entrepris de mettre un terme au « party des baby-boomers » en forçant les jeunes à s'endetter pour étudier, mais on essaie par la même occasion de nous faire croire que de se mettre la corde au cou constitue, en bout de ligne, un investissement très rentable (probablement à cause de l'économie d'oxygène…). L'éducation n'est donc plus un « droit », mais bien un « investissement » et un « sacrifice » qui profitera d'abord à celui ou celle qui choisit de s'en prévaloir. Lorsqu'il a annoncé la hausse des frais de scolarité, le gouvernement de Jean Charest a alors pu se présenter comme le grand sauveur du navire québécois, celui grâce à qui le Québec s'attaquait enfin à son énorme dette en faisant payer à chacun et chacune sa « juste part ».

Certains et certaines défendront cette vision au nom de la classe moyenne, prétextant que c'est pour réduire le fardeau fiscal de ces contribuables surtaxé-e-s qu'il faut faire payer la note aux universitaires. Il faudra alors se demander si, comme le craignait Mgr Parent à l'époque, l'État n'a pas « asservi nos esprits » pour qu'on en vienne à croire que ce qui a fait de nous une société moderne et plus égalitaire – soit notre système d'éducation publique – doive désormais se contenter d'être une usine à diplômes pour qui pourra s'offrir ce luxe.

1 Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, Tome I, 1963, pp. 92-93, en ligne, http://classiques.uqac.ca

2 MELS, *Indicateurs de l'éducation- édition 2010*, Québec, MELS, 2010, p. 107.

3 FEUQ, *Sources et modes de financement des étudiants de premier cycle. 2009*, Montréal, 2010, p. 20.

4 Valérie Vierstraete, *Les frais de scolarité, l'aide financière aux études et la fréquentation des établissements post-secondaires*, Québec, MELS, 2007, p. 125.

5 Eve-Lyne Couturier et Bertrand Schepper, *Qui s'enrichit, qui s'appauvrit. 1976-2006*, 62 pages.

6 Andrew Hacker et Claudia Dreifus, « The Debt Crisis at American Colleges », *The Atlantic*, 17 août 2011, en ligne, www.theatlantic.com/business/archive/2011/08/the-debt-crisis-at-american-colleges/243777/

Peu importe l'origine, l'éducation est un droit

Philippe Lapointe, étudiant en sciences politiques

Au congrès de septembre 2011, les membres de l'ASSÉ se sont positionné-es «Contre toute hausse dans une perspective de gratuité scolaire *sans considération pour l'origine des étudiantes et étudiants*.**» Un ajout à la revendication initiale qui a sa raison d'être.**

La situation pour les étudiantes et étudiants hors Québec

La politique québécoise envers les étudiants et étudiantes hors Québec est simple: considérant que l'individu n'aura généralement pas à payer d'impôt avant ses études et n'en paiera pas après, l'étudiante et étudiant se doit de faire sa « juste part » en payant des frais plus élevés. Aux frais de scolarité se rajoute donc près de 11 000$, plus un montant d'un maximum de 10 % à la discrétion de l'institution. Les frais auxiliaires sont directement versés à l'enveloppe globale québécoise de financement des universités et redistribués à travers la formule d'Équivalent étudiant temps plein (EETP). À travers certains accords internationaux et un système de quotas (majoritairement avec la francophonie), 33 % de la population étudiante hors Québec est exemptée de ces frais.

La déréglementation

Par contre, depuis 2007, le gouvernement a ouvert la porte à une réévaluation du financement des universitaires provenant de l'étranger. Pour six domaines, les frais auxiliaires ont été déréglementés : droit, génie, informatique, mathématiques, sciences appliquées et gestion. Cela veut dire que l'universitaire paie toujours les frais de scolarité, mais maintenant, l'université peut lui facturer le montant qu'elle désire. Ainsi, à McGill, un bac en ingénierie coûte présentement 21 500 $. À la différence des frais réglementés, l'argent supplémentaire ainsi obtenu ne retourne pas au financement global du réseau universitaire québécois, mais reste à l'université, créant donc un incitatif à une augmentation constante de ces frais et retirant du même coup 16 millions de dollars au réseau[1].

Suite en page 12

Démystifier la grève.

La session pourrait-elle être annulée ?

Réponse: Non.

Dans toute l'histoire des grèves étudiantes québécoises, jamais une session n'a été annulée. Les coûts engendrés par une telle décision seraient trop importants pour le gouvernement.

CHILI

Les universitaires ne démordent pas

Natacha Torres-B, membre du comité d'appui au peuple Mapuche

Depuis le mois de mai, les étudiants et étudiantes du Chili sont mobilisé-e-s dans le but d'obtenir l'accès à une éducation postsecondaire gratuite, démocratique et de qualité. Si le gouvernement chilien prétend que le mouvement s'affaiblit, la manifestation du 19 octobre a, une fois de plus, démontré le contraire : plus de 300 000 personnes ont défilé dans les rues de Santiago, à l'occasion d'une grève générale de 48h.

Au mois d'août, plusieurs manifestations ont eu lieu, alors qu'on assistait à une augmentation inquiétante de la répression envers les étudiants et étudiantes. Lancée par la Centrale Unitaire des Travailleurs et Travailleuses (CUT), qui regroupe la majorité des syndicats, la grève générale de 48 heures des 24 et 25 août fut appuyée par divers acteurs de la société civile, dont les étudiants et étudiantes. La grève s'est soldée par 1394 arrestations, une centaine de blessé-e-s et la mort d'un étudiant tué par une balle tirée par un policier. Cette fois-là, les organisateurs et organisatrices de la mobilisation estime qu'environ 600 000 personnes ont participé aux manifestations dans l'ensemble du pays. La grève générale du 18 et 19 octobre, appuyée par le principal syndicat des travailleurs et travailleuses du pays, a quant à elle été le théâtre d'une brutalité policière sans précédent, plusieurs journalistes ayant même été rudoyé par l'anti-émeute.

Des négociations qui stagnent

Depuis le début de cette grande bataille, il y a eu plus de 36 manifestations et la mobilisation est loin d'être terminée, étant donné que le gouvernement réagit défavorablement aux conditions préalables au dialogue, amorcé le mercredi 5 octobre. Toutefois, les propositions mises sur table par le gouvernement ont clairement démontré que ce dernier n'est pas disposé à dialoguer mais plutôt à maintenir le système universitaire actuel, tout en injectant plus d'argent en éducation. Le nouveau budget 2012 prévoit une augmentation de 7,2 % en éducation par rapport à l'année dernière, mais les étudiants et étudiantes sont loin d'être satisfaits et satisfaites. Cette augmentation ne bénéficiera qu'au secteur privé, puisqu'elle n'apportera pas de changement au système d'éducation privé actuel basé sur le profit. Même si au Chili le coût des études supérieures des universités, dites publiques, est moins élevé qu'au secteur privé, il reste que l'éducation est loin d'être accessible à toutes et à tous. Les négociations s'annoncent difficiles, puisque le Ministre de l'éducation voulait conditionner l'ouverture du dialogue au retour en classe des étudiants et étudiantes qui sont encore en grève. La communauté étudiante a récemment voté la fermeture du premier semestre, ce qui signifie que les universitaires rentreront en classe pour finaliser leur première session avec des évaluations. Cependant, cette mesure n'implique pas que les étudiants et étudiantes présentement en grève reprendront les cours pour le deuxième semestre, d'autant plus que le mouvement étudiant a quitté la table de négociation, le gouvernement restant de marbre face à ses revendications. Au cours des derniers jours, le Président a réitéré que la gratuité scolaire n'était pas possible pour tous et toutes, prétextant qu'il était injuste d'offrir une éducation gratuite aux riches. Toutefois, la Confédération des étudiants et étudiantes du Chili (CONFECH), appuyée par des économistes du pays, soutiennent que la nationalisation du cuivre rendrait la gratuité scolaire tout à fait possible.

Le gouvernement dans ses derniers retranchements

D'autre part, un nouveau projet de loi a été déposé pour tenter de criminaliser la contestation sociale. Les étudiants et étudiantes accusé-e-s de créer le « désordre public » et d'occuper les établissements scolaires pourraient être passibles d'une peine allant d'un an et demi à 3 ans de prison. Ce projet de loi, qui n'a fait qu'attiser la contestation, vise à tuer le mouvement, puisque les occupations constituent le moyen de pression privilégié par les étudiants et étudiantes. Le dernier sondage effectué par le Centre d'Étude de la Réalité Contemporaine (CERC) a révélé l'impopularité du président, qui bénéficie d'une approbation de seulement 22 % de la population, contre un taux de désapprobation de 66 %. Les résultats établissent que 90 % de la population est en accord avec les revendications du mouvement étudiant, ce qui révèle que la problématique préoccupe l'ensemble de la société chilienne. Le « Mouvement pour la Consultation et les Droits Citoyens », avec l'appui du Collège des professeur-e-s, a organisé un référendum populaire sur l'éducation les 7 et 8 octobre derniers. La première question portait sur le droit d'accéder à une éducation gratuite, publique et de qualité, tandis que la deuxième demandait si l'État devait arrêter de subventionner les universités privés. Sur le million de personnes qui ont participé au référendum, en moyenne 87,15 % de la population a voté en faveur de la cause étudiante.

Suite de la page 11 : Peu importe l'origine...

Dans un contexte de lutte contre la marchandisation du savoir

La gratuité scolaire n'est pas une fin en soi, c'est un moyen de lutter contre la marchandisation du savoir. Si l'on devait obtenir la gratuité scolaire uniquement pour les universitaires du Québec, nous ne parviendrons pas à enrayer la compétition entre les universités, la quête de « clientèle ». Au contraire, le système s'orienterait davantage en fonction du recrutement international qui est, on doit le dire, une source de financement considérable : en 2006-2007, les frais auxiliaires représentaient un total de 97 millions de dollars.[2] Plusieurs pays déjà ont des formules similaires, dont le Mexique, l'Argentine et le Danemark. Peu importe l'origine, l'éducation doit être de qualité, publique et gratuite ![3]

Frais de scolarité[1] pour les universitaires étrangers à temps plein au Québec pour l'année 2010-2011

Frais / Niveau	Bac (disciplines légères)	Bac (disciplines lourdes)	Maîtrise	Doctorat
Frais de scolarité	$ 2 068,00	$ 2 068,00	$ 2 068,00	$ 2 068,00
+ frais auxiliaires	$ 10 727,10	$ 12 810,60	$ 10 727,10	$ 9 916,20
Sous-total minimum	$ 12 795,10	$ 14 878,60	$ 12 400,50	$ 11 984,20
+ 10 % optionnel	$ 1 072,71	$ 1 281,06	$ 1 043,25	$ 996,16
Sous-total maximum	$ 13 867,81	$ 16 159,66	$ 13 443,75	$ 12 980,36

1 D'autres frais s'appliquent, tels que les frais afférents, les frais d'inscription et les frais divers, le matériel scolaire et les frais d'association étudiante et d'assurance.
2 Sciences pures et arts
Source: MELS, chiffres ajustés par l'auteur pour l'année 2010-2011.

1 MELS. *Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec pour 2008-2009*.
2 *Ibid.*
3 Source: LAPOINTE, Philippe, *Note on unregulated fees for international students*, Student Society of McGill University, 2011, 9p.

Qu'est-ce que l'ASSÉ?

L'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) est une organisation de type syndical qui regroupe, à l'échelle du Québec, près de 42 000 membres dans plusieurs associations étudiantes à la fois collégiales et universitaires d'un bout à l'autre du Québec. Elle incarne, aujourd'hui, la continuité d'un courant qui a fait du mouvement étudiant, depuis quarante ans, un acteur incontournable de la société québécoise et un important agent de progrès social en éducation.

Pour le droit à l'éducation

L'ASSÉ considère l'éducation comme un droit fondamental de notre société, et non comme un privilège. Dans cette optique, chaque membre de la société a le droit à une éducation gratuite publique, accessible, laïque et de qualité, libre de toute forme de discrimination.

Pour une stratégie efficace : Le syndicalisme de combat!

On ne peut dissocier l'analyse de la pratique. À des revendications progressistes, en rupture avec l'ordre établi, correspond nécessairement une stratégie d'action particulière. Cette stratégie, l'expérience du mouvement étudiant québécois l'a dégagée : c'est le syndicalisme étudiant de combat. Au Québec, comme partout ailleurs, c'est à travers les luttes menées par les mouvements combatifs que le peuple a obtenu les programmes sociaux les plus importants.

Cela implique, d'une part, le développement de pratiques syndicales dynamiques et démocratiques. À ce titre, il faut multiplier les occasions de débats, élaborer collectivement des analyses, ne pas craindre la confrontation des idées et surtout leur donner l'espace pour mener à des prises de décisions. L'assemblée générale est par excellence cet espace de démocratie syndicale.

L'ASSÉ, c'est ses membres!

À l'intérieur de l'ASSÉ, chaque association étudiante est souveraine. Les décisions prises par des délégué-e-s en Congrès ne deviennent pas automatiquement une résolution que chaque association membre doit appliquer sans l'accord de l'assemblée générale!

S'unir pour être plus forts!

La meilleure façon de supporter et de participer à ce vaste mouvement est de prendre part aux activités de l'ASSÉ, s'impliquer dans ses structures, aller à vos assemblées générales et de promouvoir l'affiliation de votre association étudiante à l'ASSÉ! Affilier à l'ASSÉ ça veut dire partager les ressources de son association étudiante avec celles des autres dans le but de défendre le droit à l'éducation. Être membre de l'ASSÉ, c'est contribuer à bâtir un important mouvement collectif et démocratique permettant de développer à l'échelle nationale une stratégie de lutte efficace.

Avant de mettre ce journal au recyclage, faites-le passer.